

COMMUNE DE SERVAVILLE-SALMONVILLE BUDGET 2018
--

Le compte administratif est conforme au compte de gestion de la Trésorerie et le budget primitif a été approuvé par les services de la Préfecture.

-

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

FONCTIONNEMENT

L'année 2017 se solde par un excédent de fonctionnement de : **48.597 €**, auxquels, il convient d'ajouter les **131.674 €** d'excédent de 2016.

SOIT UN RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2017 DE 180.279 €.

INVESTISSEMENTS

L'année 2017 se solde par un déficit d'investissement de **20.544€** auxquels, il convient d'ajouter les restes à réaliser en négatif de **19.807 €** ainsi que le report en déficit de 2016 pour **25.513 €**, soit un total de **65.864 €** à affecter en report à l'article 1068 du budget primitif de 2018.

L'excédent de fonctionnement est reporté au C/002 pour 114.415 €

Les recettes de la commune proviennent essentiellement des dotations de l'Etat et des taxes des impôts locaux votés par le Conseil Municipal.

Pour les impôts locaux, cela représente **52 %** des recettes.

Pour les dotations de l'Etat, cela représente **45 %** des recettes.

L'écart se creuse entre les recettes de l'état et les impôts locaux dû en partie à la baisse des dotations d'état sur 3 ans (**-25.000 €**).

TABLEAU D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

	2015	2016	2017	2018
Taxe d'habitation	18,47 %	18,47 %	18,47 %	18,47 %
Taxe foncière	20,58 %	20,58 %	20,58 %	20,58 %
Taxe foncière non bâti	39,38 %	39,38 %	39,38 %	39,38 %
C.F.E.	15,95 %	15,95 %	15,95 %	15,95 %

FONCTIONNEMENT :

En dépenses :

- Augmentation des charges à caractère général, maintien des travaux périscolaires,
- Augmentation de la participation au Syndicat Intercommunal à vocation scolaire par le recrutement de personnel, augmentation des participations au S.D.I.S.

INVESTISSEMENT :

- Création d'un chemin piétonnier le long de la RD.62

PRESENTATION DU BUDGET 2018

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018 A ÉTÉ VOTÉ EN ÉQUILIBRE EN DÉPENSES ET EN RECETTES À : 726.696 €

Les recettes communales sont fournies par :

- Les revenus des 4 taxes pour un montant de **326.783 €** soit 45 % ;
- Les dotations de l'Etat pour un montant de **274.688 €**, soit 37.7 % ;
- Le résultat de l'excédent reporté, pour un montant de **114.415 €**, soit 15.8 %
- Le reste des recettes venant de locations d'immeubles, concessions cimetière.

Principales dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général de **133.835 €** soit 18,4 % du budget ;
- Charges de personnel de **223.000 €**, soit 30,68 % du budget ;
- Contribution aux organismes de regroupement de **203.115 €** soit 28 % du budget, dont 173.000 € au syndicat scolaire (Sivos) soit 23,8 % du budget.
 - Cet effort financier sur le Sivos est dû à la prise en charge de la prime de licenciement d'un agent et de 80 % de son salaire pendant 2 ans.
- Reprise de compétences par la commune (non reprises par la CCICV).
Exemples : fauchage, signalisation horizontale, participation dépenses voirie.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT EST ÉQUILIBRÉ EN DÉPENSES ET RECETTES À 392.556 €.

En recettes :

- | | |
|--|----------|
| • La vente du terrain communal | 67.000 € |
| • FCTVA – T.A. | 11.150 € |
| • Reste des subventions d'investissements | 99.000 € |
| • Virement de la section de fonctionnement | 50.948 € |

En dépenses :

- | | |
|--|----------|
| • Remboursement partiel d'un emprunt à court terme : | 67.000 € |
| • Fin aménagement RD 62 tranche ferme : | 39.624 € |
| • Réhabilitation des blocs sanitaires salle : | 10.000 € |
| • Réfection de trottoirs : | 9.200 € |
| • Achat de matériel d'entretien : | 6.000 € |
| • Déficit d'investissement reporté : | 65.864 € |